



## Ventes-débarras

Pour de nombreux chasseurs d'aubaines yukonnais, les week-ends de la saison estivale constituent l'occasion de faire la tournée des ventes-débarras du voisinage. Compte tenu de l'état actuel de la Covid-19 au Yukon, le médecin hygiéniste en chef a indiqué que ce type de ventes peuvent se dérouler en toute sécurité si les vendeurs et les acheteurs respectent les conseils énoncés ci-après.

Veuillez vous assurer de lire et d'appliquer les recommandations indiquées dans les <u>Six mesures de</u> <u>sécurité à respecter pour se protéger de la COVID-19</u> dans votre planification, comme le recommande le médecin hygiéniste en chef. Ces recommandations sont les suivantes :

- 1. Maintenir une distance physique d'au moins 2 mètres (6 pieds).
- 2. Se laver les mains fréquemment.
- 3. Rester à la maison si vous êtes malade.
- 4. Ne pas se rassembler en groupes de plus de 10 personnes.
- 5. Éviter de se rendre dans les localités rurales.
- 6. S'isoler lorsqu'une ordonnance l'exige et que des recommandations le demandent.

## Organisation d'une vente-débarras

- Encouragez les acheteurs à maintenir une distance physique de 2 mètres (6 pieds).
- Organisez la vente à l'extérieur, en étalant les articles à vendre de manière à laisser suffisamment d'espace pour maintenir une distance physique.
- Nettoyez les articles avant de les disposer sur le présentoir.
- Désinfectez régulièrement les surfaces tout au long de la vente.
- Lavez vos mains après chaque transaction en argent comptant ou portez des gants.
- N'organisez pas de vente si vous vous sentez malade ou souffrant.

## Participation à une vente-débarras

- Maintenez une distance physique de 2 mètres (6 pieds) lorsque vous examinez les articles à vendre.
- Regardez les articles en évitant autant que possible de les toucher, sauf si vous prenez la décision d'acheter.
- Lavez les articles lorsque vous rentrez à la maison et lavez ou désinfectez vos mains après votre participation.

Date 1/2

## Foire aux questions

Q : Peut-on organiser une vente-débarras commune, à l'échelle d'un pâté de maisons ou d'un quartier?

R : Oui. Assurez-vous toutefois que tous les organisateurs suivent les conseils énoncés cidessus.

Q : Puis-je soumettre un plan des activités pour examen?

R : Vous pouvez préparer un plan des activités. Malheureusement, nous n'avons pas la capacité d'examiner les plans individuels pour les ventes-débarras. Veuillez faire de votre mieux pour suivre les conseils susmentionnés lors de la planification.

Q : Que faire si les articles que je souhaite vendre sont difficiles à nettoyer ou à désinfecter (ex. des livres)?

R : Nous vous demandons de ne pas vendre d'articles difficiles à désinfecter; nous comptons sur vous pour faire preuve de bon jugement.

Q : Puis-je vendre de la nourriture lors de ma vente-débarras?

R : Non. Nous demandons aux organisateurs de ne pas servir de nourriture, car cela pose un risque supplémentaire pour la santé publique.

**Pour obtenir de plus amples renseignements** sur la COVID-19 ainsi que les informations les plus récentes sur la situation au Yukon, consultez le site Web <u>Yukon.ca/fr/COVID-19</u> ou joignez la ligne d'information sur la COVID-19, ouverte tous les jours de 7 h 30 à 20 h, en composant le **877-374-0425**.

Ventes-débarras 2/2